



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**

SEANCE du 19 MARS 2025

Nombre de délégués en exercice : 53
Présents : 36
Excusés : 17

Date convocation : 11 mars 2025
Date affichage : 7 avril 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mars à dix-neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Collectes et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de LOCODOLE à DOLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

Etaient présents :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : JEANNEROD G, CALINON S, CUINET JP, CHAUCHEFOIN G, CROISERAT JL, DAMY O, DEWALLY D, DIEBOLT A, FICHERE JP, MANGIN I, HENRY M, GUIBELIN H, HOFFMANN M, GUIBELIN MR, MEUGIN O, MIRAT M, PECHINOT J, PERNOUX A, REBILLARD JM, VADANT M.
Communauté de Communes Jura Nord : BENESSIANO M, BOURCET A, DAUNE M, GOUNAND A, LAVRY G, PERTUS E, THABARD JC.
Communauté de Communes du Val d'Amour : DEGAY P, DUGOIS C, HENRIOUD G, PICHON JC, MASUYER C, THERY J.
Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : BONGAIN G, GARNIER JN, JOBELIN A.

Etaient excusés :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : BONIN JL, FERNOUX-COUTENET G, GINDRE D, LAGNIEN J, MATHIOT A, ROBERT JC.
Communauté de Communes Jura Nord : BACOT H, CHANCENOTTE A.
Communauté de Communes du Val d'Amour : COUTROT G, DEJEUX A, FRAICHARD A.
Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : CORDIER E, FLUCHON E, GUILLEMOT J, LAGALICE C, LEFEVRE N, SCHMIEDER M.

Secrétaire de séance : Monsieur DAUNE Martin.

Délibération n° 19032025-6cs

OBJET : Rapport d'activités – année 2024

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

ID : 039-253900633-20250319-19032025_6CS-DE



Vu les articles L 2224-1 à L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, imposant de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés,

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical, dans sa séance du 19 mars 2025 ;

Considérant que ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération,

Monsieur Jean-Pascal FICHERE, Président, EXPOSE le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

Le contenu des rapports d'activités sont définis selon l'article L 2224-17 -1 du code général des collectivités territoriales et les décrets n° 2000-404 du 11 mai 2020 et n° 2015-1827 du 30 décembre 2015.

Le SICTOM de la Zone de Dole comporte 4 adhérents : Communauté d'agglomération du Grand Dole, et les Communautés de Communes Jura Nord, Val d'Amour et Plaine Jurassienne et totalise 124 communes, 87 081 habitants. Au-delà des ménages, sont également collectés les déchets résiduels et recyclables de 1 040 professionnels, 146 collectivités, 13 campings et 29 stations d'épuration. Pour les déchèteries, 52 682 badges sont en circulation en 2024 contre 51 226 en 2023.

Le SICTOM de la Zone de Dole a collecté 52 119 tonnes de déchets en 2024 contre 49 292 tonnes en 2023.

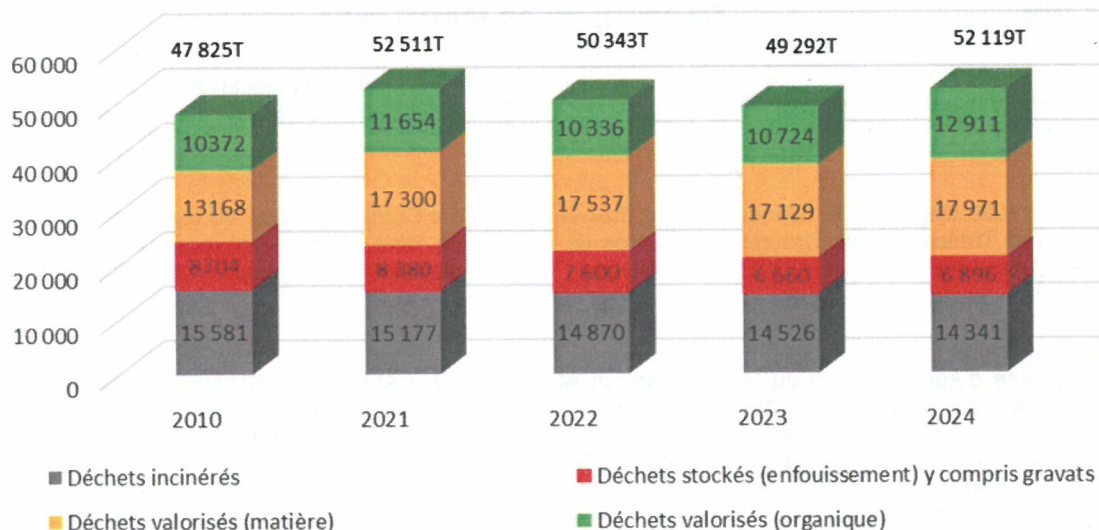
Les tonnages 2024 collectés sont répartis de la façon suivante :

- Déchèteries, bennes déchets verts et apports sur le site de Brevans :	28 737 tonnes – 330 kg/hab.
- Ordures ménagères résiduelles :	14 341 tonnes – 165 kg/hab.
- Emballages ménagers recyclables :	3 946 tonnes – 45 kg/hab.
- Verre :	3 586 tonnes – 41 kg/hab.
- JRM (journaux, revues, magazines) :	854 tonnes – 10 kg/hab.
- Textile :	534 tonnes – 6 kg/hab.

En matière de traitement, la répartition est la suivante :

- 35% de recyclage matière	17 971 tonnes – 204 kg/hab.
- 30% d'incinération déchets résiduels	14 341 tonnes – 165 kg/hab.
- 20% de compostage	12 911 tonnes – 148 kg/hab.
- 15% d'enfouissement	6 896 tonnes – 79 kg/hab.

Evolution des flux de déchets selon valorisation (en tonnes)

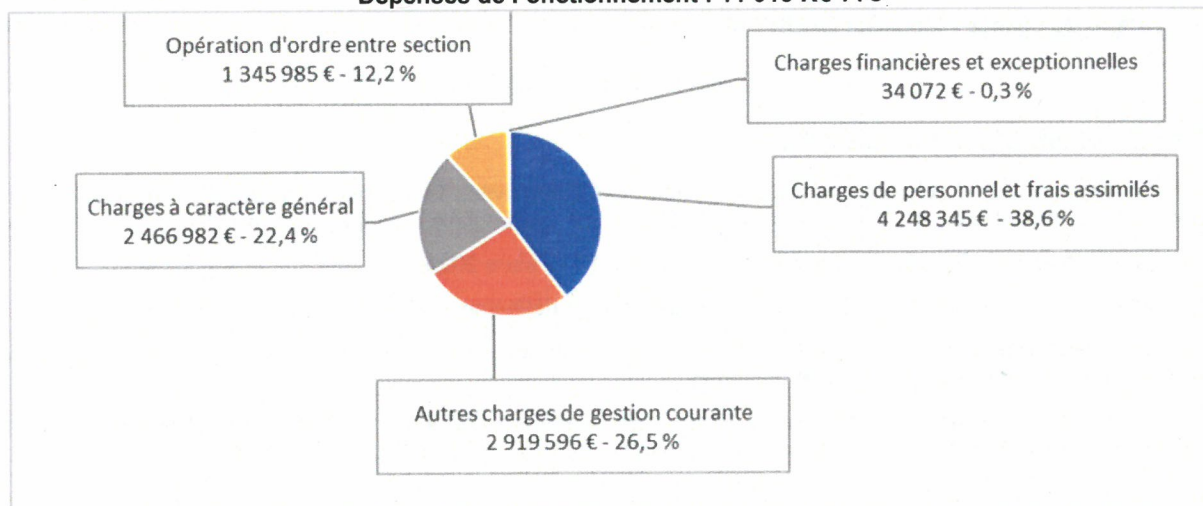


La production de déchets a été en très forte hausse en 2024, avec une hausse importante des déchets verts collectés du fait des conditions climatiques (+18% - 2 058 tonnes supplémentaires), de l'augmentation des gravats (+4.5% - 215 tonnes supplémentaires), des tonnages supplémentaires en déchèteries et dans le bac de tri.

Seul, le tonnage des déchets résiduels voués à l'incinération baisse de 185 tonnes entre 2024 et 2023, baisse amorcée depuis plusieurs années.

Fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement : 11 015 K€ TTC



Envoyé en préfecture le 16/04/2025

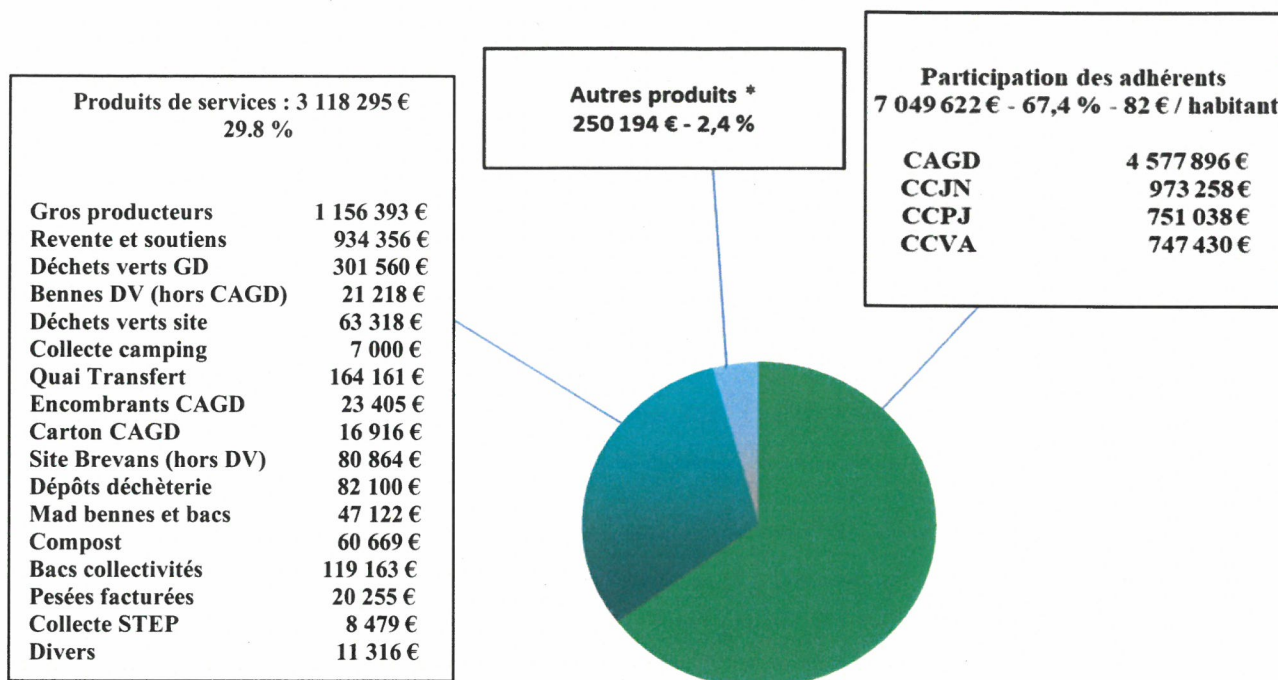
Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le



ID : 039-253900633-20250319-19032025_6CS-DE

Recettes de Fonctionnement : 10 466 k€ TTC



Investissement :

Les dépenses ont représenté un budget de 1 926 589 € TTC. Les recettes ont été de 2 094 620 € TTC.

Les déchèteries : principal flux de déchets.

18 349 tonnes de déchets ont été collectés dans les déchèteries, soit 211 kg/habitant.

168 305 passages dans les 10 déchèteries en 2024.

Si le badge autorise 26 passages en déchèterie par année, 80% des usagers effectuent moins de 10 passages.

Le service relation aux usagers :

Durant l'année 2024, le service relation aux usagers a traité 13 317 demandes, une hausse de 11% par rapport à 2023. Le canal privilégié par les usagers reste le téléphone.

Ressources humaines :

En 2024, le SICTOM emploie 79 agents.

Les membres du Conseil Syndical **ONT PRIS CONNAISSANCE** du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

Fait à Brevans,
Le 19 mars 2025

Le Président

Jean Pascal FICHERE



Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le



ID : 039-253900633-20250319-19032025_6CS-DE

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 039-253900633-20250319-19032025_6CS-DE

